



Macon, mardi 9 août 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04815

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Inspection ou travaux subaquatiques (inspection des piles du pont Nord de Macon A40 au PK 84.400)**Intervention plongeurs****Réduire la vitesse (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 01/09/2022 de 08:00 à 18:00

o Saône

au pk 84.400 (pont Nord de Macon A40)

S'annoncer par VHF (voie 10) (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 01/09/2022 de 08:00 à 18:00

o Saône

au pk 84.400 (pont Nord de Macon A40)

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 01/09/2022 de 08:00 à 18:00

o Saône

entre les pk 84.400 (pont Nord de Macon A40) et pk 84.400 (pont Nord de Macon A40)

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 01/09/2022 de 08:00 à 18:00

o Saône

au pk 84.400 (pont Nord de Macon A40)

Commentaire :

Une Inspection subaquatique des piles du pont Nord de Macon A40 franchissant la Saône au PK84.400 sera réalisée par plongeurs le 01 Septembre 2022.

Cette intervention se fera avec :

- embarcation motorisée accompagnant les plongeurs, équipée d'un pavillon alpha et d'un chef d'équipe muni d'une liaison VHF (canal 10) pour entrer en communication avec les navigants ;
- surveillance de la navigation pour passage des consignes aux plongeurs.

La navigation étant prioritaire, des consignes ont été données aux plongeurs qui devront remonter à la surface et s'écartier du chenal navigable au passage d'un bateau. Pour celà, il est demandé aux navigants de signaler leur approche par VHF voie 10.

Pendant l'intervention, les usagers de la voie d'eau devront modérer leur allure, éviter les remous, et prendre toutes dispositions pour la sécurité des plongeurs.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON
Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

02/09/2022

Par délégation

Signé

Sébastien COLLARD